

Vers un déconfinement territorialisé

Matignon semble privilégier l'échelon départemental. Les élus locaux aimeraient être plus associés à la réflexion

Lors de sa conférence de presse du jeudi 22 avril, Jean Castex a réaffirmé l'objectif de réouverture « du plus grand nombre possible de lieux et d'activités autour de la mi-mai ». Toutefois, a pris soin de préciser le premier ministre, celle-ci se fera « de manière forcée prudente et progressive, (...) en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le cas échéant sur une base territorialisée ». Si le propos reste très général, il n'en confirme pas moins l'hypothèse d'un déconfinement territorialisé. « Nous n'avons jamais été fermés par principe à la territorialisation, a repris un peu plus tard le chef du gouvernement dans son échange avec la presse. C'est désormais une tendance que nous prenons en considération, sur la base des départements.

Ce dernier élément est loin d'être anodin. Si territorialisation il y a, quel sera l'échelon pertinent? La région ou le département? La réponse de M. Castex laisse entendre son inclination. « Dans certaines régions, les situations sanitaires peuvent être très contrastées. Le premier ministre a toujours dit que, pour lui, de manière générale, l'action la plus efficace, c'est à l'échelon départemental », indique Matignon, tout en précisant que, pour l'heure, la décision n'a pas encore été arrêtée.

Mise à l'écart

De leur côté, les élus locaux jugent que l'échéance arrive à grands pas et qu'il est temps de s'y préparer. En regrettant qu'elle n'ait pas encore donné lieu à concertation entre le gouvernement et les associations. « On le demande depuis longtemps mais nous n'avons pas été consultés », regrette le président de l'Assemblée des départements de France, Dominique Bussereau. Pour lui, il ne fait aucun doute que « le bon niveau d'efficacité et de proximité, c'est la sphère départementale, hormis l'Île-de-France ».

La plage de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), le 23 février.

DAMIEN MEYER/AFP



« Nous sommes évidemment favorables à la territorialisation mais nous avons fait des dizaines de fois des propositions qui n'ont jamais été suivies. Le gouvernement décide seul. Il faut faire un peu confiance aux intelligences locales », peste un cadre de Régions de France. Il perçoit dans cette mise à l'écart une volonté du gouvernement de ne pas associer les présidents de région par « calcul électoral ». « Après le deuxième confinement et la crise des vaccins, les relations se sont dégradées », constate-t-il. « Il y aura des concertations et des échanges avec les associations mais c'est un peu prématuré. A chaque moment charnière, et c'en est un, il y a toujours eu des concertations avec les élus », répond Matignon.

A la tête d'une région qui figure parmi les moins touchées par la

pandémie, Loïc Chesnais-Girard souhaite, pour sa part, faire de la Bretagne « un espace de préfiguration pour expérimenter une organisation et une méthode de sortie du confinement », comme l'a proposé le président (Parti socialiste, PS) de la région dans un courrier adressé au premier ministre. « Avec l'accord du gouvernement et avec ses représentants en région, je souhaite enclencher une démarche opérationnelle pour élaborer et mettre en œuvre un plan de sortie de crise concerté et précis », ajoute-t-il. Sans réponse.

« Un déconfinement peut se faire par le haut ou par le bas, explique l'élu breton. Par le haut, par des décisions prises par le gouvernement, avec lesquelles les collectivités doivent ensuite se débrouiller, ou par le terrain, en faisant remon-

« JE NE DIS PAS QU'ON DOIT POUVOIR FAIRE N'IMPORTE QUOI, MAIS QUE L'ÉTAT NOUS DONNE LES GRANDES LIGNES ET NOUS LAISSE LA LIBERTÉ D'ADAPTER »

LOÏC CHESNAIS-GIRARD
président (PS) de la Bretagne

ter au préfet des propositions concrètes que les autorités valident. On ne vit pas de la même manière à Rennes, à Lanester ou à Pouldreuzic. Je ne dis pas qu'on doit pouvoir faire n'importe quoi mais

que l'Etat nous donne les grandes lignes et nous laisse la liberté d'adapter.»

« Je n'ai jamais vu un gouvernement aussi centralisateur », s'empare Alain Rousset, président (PS) de la région Nouvelle-Aquitaine, qui figure elle aussi parmi les territoires où le taux d'incidence est inférieur au seuil d'alerte. « Il faut qu'il y ait une coordination au niveau régional entre le président de région, préfet de région, agence régionale de santé, plaide-t-il. Ensuite, les règlements de police, comme pour les terrasses, par exemple, c'est aux maires de les prendre. » La région a élaboré une proposition de protocole, avec l'aide d'une équipe de recherche universitaire, pour la réouverture des salles de spectacle. Elle mobilise également des

entreprises et des start-up locales sur des dispositifs innovants de désinfection.

La Corse attend elle aussi avec impatience de pouvoir commencer à lever les restrictions. Une approche territorialisée s'impose « d'autant plus que la Corse est un territoire insulaire », plaide le président (nationaliste) du conseil exécutif, Gilles Simeoni. Lorsqu'il avait milité, en mai 2020, pour l'instauration d'un « green pass », sorte de passeport sanitaire conditionnant le débarquement des visiteurs dans l'île à la production d'un test négatif, sa proposition avait soulevé un tollé. Elle est finalement appliquée sans que plus personne ou presque n'y trouve à redire: le test PCR est obligatoire et le restera, « y compris dans la perspective de l'arrivée de la saison estivale », insiste-t-il, alors que l'économie insulaire est fortement tributaire de l'industrie touristique, qui fournit un tiers de sa richesse.

« Jouer des coudes »

La Corse est la collectivité qui affiche le taux le plus élevé de vaccination de sa population (28 %). M. Simeoni plaide cependant pour une accélération de la stratégie vaccinale et demande davantage de doses. Se défendant de vouloir « jouer des coudes », il estime dans *Corse-Matin* que « l'augmentation d'une dizaine de milliers de doses en Corse aboutirait à obtenir beaucoup plus rapidement une immunité collective ici et à un déconfinement maîtrisé et sécurisé ».

Si le politique est impatient d'un redémarrage de l'activité, le corps médical, lui, reste plus circonspect au vu de la circulation du virus et de la tension hospitalière. « Ne répandons pas l'image d'élus locaux qui voudraient juste déconfiner sans se soucier de leurs responsabilités », rassure M. Chesnais-Girard. Depuis le début de la crise, ils ont suffisamment fait preuve de responsabilité. ■

PATRICK ROGER